

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 14 février 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 11 février 2013

2013 DASES 98 G Subvention et avenant à convention avec l'association Le Marché Solidaire (14e).

Mme Olga TROSTIANSKY, rapporteure.

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 3411-1 et suivants ;

Vu la délibération 2012 DASES 343G en date du 9 juillet 2012 relative à l'attribution d'une subvention et à la signature d'une convention pluriannuelle avec l'association Le Marché Solidaire (14^e) ;

Vu le projet de délibération en date du 29 janvier 2013 par lequel M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil général, lui demande l'autorisation de signer un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs du 20 juillet 2012 avec l'association Le Marché Solidaire et de lui attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 20.000 euros au titre de 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Olga TROSTIANSKY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général, est autorisé à signer un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs du 20 juillet 2012, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Le Marché Solidaire située au 12, rue de l'Eure (Paris 14^e).

Article 2 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 20.000 euros est attribuée au titre de l'année 2013 à l'association Le Marché Solidaire (numéro SIMPA 29 141, tiers X 09020 et dossier 2013_04410) pour le fonctionnement de son activité d'épicerie sociale.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits d'insertion inscrits au chapitre 017, rubrique 561, nature 6574 ligne DF 34018 du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'exercice 2013 et des exercices suivants sous réserve de la décision de financement.